

**ETE 2020 - AVION**

**Séjour multi-activités**

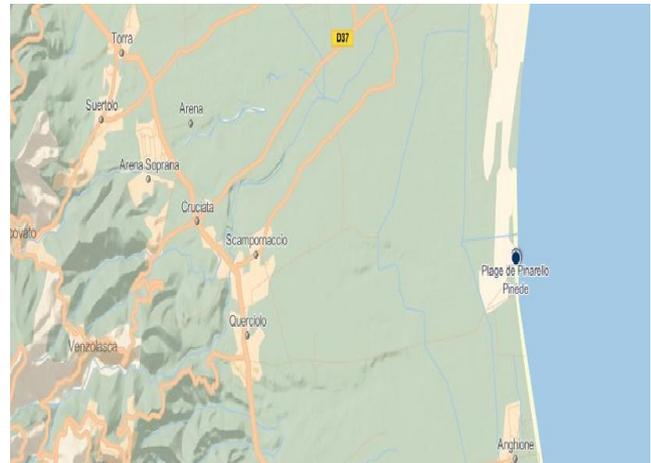
**QUERCIOLO (CORSE)**  
**VOILE SUR L'ÎLE DE BEAUTE**  
**12/14 ANS**

**REF. 054 005 001**

VPT – 21, rue Saint-Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20  
AGRÉMENTS  
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports  
CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

**ADRESSE DU CENTRE**

**Camp Vacances Pour Tous**  
**«Les Chênes Lièges »**  
**Plage de Pinarello**  
**20213 QUERCIOLO**  
**Tél : 04 95 36 57 44**



**RENDEZ-VOUS SUR PLACE**

Depuis Bastia prendre la N193 jusqu'à Casamozza puis la N198 en direction de Porto-Vecchio, à la sortie de village de Querciole tourner à gauche en direction de la mer, suivre cette route jusqu'au camping "Marina di Sorbo". Tourner à gauche, suivre le chemin goudronné qui longe le canal d'irrigation jusqu'au pont, franchir ce pont (station de pompage) tourner à droite immédiatement après le pont et longer le second canal. A 100 m sur votre la gauche se trouve l'entrée du centre de Querciole et à 200 m sur la gauche l'entrée du centre de Sorbo.

**TRANSPORT**

En avion, sur vol régulier, au départ de PARIS et MARSEILLE. Le camp se trouve à une trentaine de minutes de l'aéroport de Bastia (navette effectuée en autocar).  
Préacheminement en train depuis Caen, Cherbourg, Le Havre et Rouen jusqu'à Paris.

**ATTENTION OBLIGATOIRE : la réglementation impose la présentation d'une carte d'identité non périmée lors des embarquements avion.**

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

Première et dernière prestation en fonction des horaires de vols

## SITE

### ► *Situation géographique*

A environ 30 Km au sud de Bastia, le village de Querciolo est un hameau proche de Sorbo Ocagnano. Au cœur de la Casinca, ce village pittoresque affiche un caractère authentiquement corse. Il est situé au pied des montagnes et à proximité de la plage de Pinarello sur la mer Tyrrhénienne. Le centre se trouve dans un cadre verdoyant et ombragé à 300m de son grand frère, le centre de Sorbo-Ocagnano. Les chênes lièges omniprésents apporteront ombre et fraîcheur. Accès direct à la plage par un petit chemin.

### ► *Cadre de vie*

Sous tentes lourdes de 6 à 8 places avec couchettes superposées. Sanitaires et infirmerie en dur. Salle à manger et restauration sous chapiteau.  
50 participants

## ACTIVITES

**PLAGE** : baignade tous les jours, plage à 300m, jeux nautiques, jeux de plages, cerfs-volants et farniente.

**VOILE** : Dans un premier temps, chaque enfant découvrira l'activité voile encadrée par un animateur spécialisé, puis il apprendra à naviguer en petits groupes au cours de séances de perfectionnement afin de participer à la grande régate de fin de séjour.

**PADDLE ET PLANCHE A VOILE** : initiation pour les plus âgés.

**SPORT** : volley et beach-volley, ping-pong, soirée danse, baby-foot, tournois de tennis-ballon, football, basket.

**TOURISME** : excursions à la journée à Corte, capitale historique et culturelle de la Corse. 1 journée à Bastia. visite du vieux port et shopping dans la ville nouvelle, découverte du port de plaisance et de la citadelle génoise de St-Florent.

**Autres activités** : grands jeux, soirées à thèmes, soirées spectacles.

### ► **Documents obligatoires liés aux activités**

**Pour les activités nautiques : faire remplir par un maître-nageur sauveteur le TEST PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES AQUATIQUES (Certificat de natation 50m).**

## ORGANISATION DU SEJOUR

### ► *L'équipe d'encadrement*

La vie quotidienne sera organisée de manière à respecter les besoins de chaque participant : le petit déjeuner est échelonné et le jeune peut pendant la soirée se rendre dans sa tente pour dormir. Une heure limite de coucher est déterminée pour tous les autres jeunes en fonction des animations. Les participants composent librement leur emploi du temps en fonction des activités proposées tous les jours par les animateurs. La vie collective, c'est d'abord le respect des autres jeunes, des organisateurs, c'est adhérer à une organisation matérielle et respecter les règles qui permettent de garantir la sécurité, une bonne hygiène et une vie sereine au centre pour tous. Nous sommes convaincus que chacun d'entre vous a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à parvenir.

## ► **L'alimentation : respect des coutumes alimentaires et allergies alimentaires**

Dans tous nos séjours, nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique. Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Nous proposerons des menus de substitution (sans porc, sans viande...) Aussi, les demandes relatives à des prescriptions religieuses, philosophiques ou politiques qui iraient à l'encontre de l'organisation de la vie collective et du projet éducatif ou qui engendreraient un quelconque prosélytisme ne sont pas prises en compte.

## ► **Linge**

Le linge devra être peu fragile et facilement lavable. Le linge sale est ramassé et lavé régulièrement.

## ► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant**

Nous mettons à votre disposition un serveur vocal :

1 - Après le voyage Aller ou pendant le séjour (tous les 3 ou 4 jours),

**Composez le 08 92 69 01 30**

2 - Suivez le guide... ou composez le code d'accès de votre séjour : (ce code sera confirmé sur la convocation départ)

**915480 du 8/07 au 18/07 - 915481 du 18/07 au 28/07  
915482 du 31/7 au 10/08 - 915483 du 10/08 au 20/08**

### **ATTENTION !**

*Pour consulter notre service (0,40 € la minute), il est indispensable d'utiliser un téléphone à touches musicales, comportant les touches \* et # (type cabine publique).*

*Un poste relié à un standard peut ne pas pouvoir se connecter à ce serveur :*

- *s'il est nécessaire de composer le 0 et le 9 pour prendre la ligne,*
- *si l'accès à certains services est restreint.*

**ATTENTION !** Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

### ► **Trousseau de séjour**

A partir de 13 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie avec le dossier de renseignements à compléter. Quelques remarques : Rappelez-vous que la CORSE bénéficie généralement d'un ensoleillement exceptionnel : prévoir des vêtements légers et 2 ou 3 maillots de bain. Par contre, les soirées peuvent être fraîches : quelques vêtements chauds sont toutefois indispensables. Vous devrez obligatoirement être en possession d'un sac de couchage de bonne qualité (duvet ou dacron hollophil).

**IMPORTANT :** tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.

### ► **Argent de poche**

Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. 15 à 30 € semblent suffisants pour l'achat de quelques boissons, timbres et cartes postales.

## ► Santé

La **fiche administrative et sanitaire doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire.** N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement.

## ► Utilisation du téléphone mobile

Nous déconseillons aux jeunes d'emmener leur portable car les séjours vacances, c'est aussi s'éloigner de sa famille et de ses copains pour mieux les retrouver. **Vacances Pour Tous décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**

## ► Objet de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

## ► Cigarette

Il est interdit de fumer dans tous les lieux affectés à un usage collectif. Les Centres de vacances sont donc concernés par cette interdiction.

## ASSURANCE

Le centre est assuré par l'APAC, assurance de la Ligue de l'Enseignement : responsabilité civile, assurance de dommages, assistance, assurance de personnes « Accident corporel ».

En cas de nécessité, le rapatriement sanitaire de votre enfant est couvert par notre assurance dont l'adresse est la suivante :

Apac - 21, rue Saint Fargeau - BP 313 - 75989 PARIS CEDEX 20

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Documents à remettre le jour du départ :

Fiche sanitaire de liaison et certificat médical si nécessaire

Fiche de renseignements du jeune

Fiche de trousseau complétée

Enveloppe d'argent de poche avec mention du montant de la somme qu'elle contient

Brevet de natation (50m) ou attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les ACM

Carte nationale d'identité

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

# IMPORTANT

Formulaire à faire remplir par un Maître-Nageur Sauveteur et à joindre aux bagages de votre enfant.  
*Sans ce document, votre enfant ne pourra pas participer aux activités aquatiques et nautiques.*



## TEST PRÉALABLE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES EN CENTRES DE VACANCES

En centre de vacances ou en centre de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile, est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par un maître-nageur sauveteur.

Je soussigné (e) .....

**Maître-Nageur Sauveteur (M.N.S.)**

Ville : .....

**Atteste que l'enfant :**

Nom : .....

Prénom : .....

À la capacité de se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de :

- 25 mètres (- de 16 ans),**
- 50 mètres (+ de 16 ans),**

Avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue. Le parcours a été réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1 m 80.

Fait à .....

**Signature et cachet**

Le .....



Le secteur vacances de



## NOUVELLE REGLEMENTATION LES MESURES DE SURETE DANS LES AEROPORTS

L'Union Européenne vient de publier dans son Journal Officiel des mesures réglementant le transport des certains objets en cabine avec application à compter du 6 novembre 2006.

Elles concernent tous les vols au départ de l'U.E., DOM y compris.

> Tous vos articles achetés dans l'aéroport en Duty Free sont autorisés en cabine, quelque soit leur contenance.

> Vos articles achetés hors aéroport sont autorisés en cabine sous certaines conditions :

### 1- Liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes

- contenus dans des récipients de 100ml maximum chacun, avec un maximum de 6 à 7 récipients,
- placés dans un seul sac plastique transparent qu'il est possible de fermer, type sac de congélation, d'une capacité d'un litre maximum (19 cm x 20cm) à raison d'un seul sac par passager. Il doit être possible de pouvoir les étaler sans les superposer,
- le passager est chargé de se procurer son sac.

2- Les aliments pour bébés ou enfants en bas âge nécessaires pour le voyage quelque soit leur contenance

3- Les médicaments (liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes) et aliments spécifiques accompagnés d'une prescription médicale au nom du passager quelque soit leur contenance

*Le sac plastique concerne uniquement les liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes énoncés en numéro 1. Les points 2 et 3 ne sont pas concernés par le sac plastique.*

Le respect de ces dispositions, et notamment le fait de placer les produits énumérés au point 1 ci-dessus dans un sac plastique transparent, est de la responsabilité de chaque passager.

Nous vous recommandons de placer dans les bagages enregistrés en soute tous les produits liquides, crèmes, gels, pâtes et aérosols achetés en dehors de l'aéroport.

*Le sac plastique concerne uniquement les liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes énoncés en numéro 1. Les points 2 et 3 ne sont pas concernés par le sac plastique*

